



N° 12447*01

MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEMANDE D'AUTORISATION DE DETENTION D'ANIMAUX D'ESPECES NON DOMESTIQUES

(Arrêté du 10 août 2004 fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques)

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et Prénom :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse : N°	Rue
Code postal	Commune

ACTIVITES PRATIQUES
Détention simple: oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> *
Utilisation : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> * ; si oui, préciser la ou lesquelles et dans quelles conditions :
Transport : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> * ; si oui préciser à quelles fins :
* cocher la case correspondant à votre situation

ESPECES ANIMALES POUR LESQUELLES L'AUTORISATION EST DEMANDEE				
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nombre de spécimens		
		Sexe		
		mâle	femelle	indéterminé
.....
.....
.....
.....
.....

MODALITES D'ACQUISITION DES COMPETENCES
Formation initiale en rapport avec la biologie, l'élevage des animaux (diplômes, niveau d'étude, etc...) :
Stages, expériences dans l'élevage des animaux (y compris élevages effectués à titre personnel) (préciser espèces concernées, durée, lieu) :
Participation à des activités associatives ou professionnelles en rapport avec les animaux ou la protection de la nature :
Bibliographie et autres moyens d'enrichissement des connaissances :

.....
.....
.....
.....

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DETENTION
D'ANIMAUX D'ESPECES NON DOMESTIQUES**

ANNEXE

(Remplir une fiche annexe par espèce ou groupe d'espèces qui sont entretenues dans les mêmes conditions)

A - ESPECE OU GROUPE D'ESPECES
Nom(s) scientifique(s) :
<input type="checkbox"/> * Cohabitation de différentes espèces : préciser lesquelles
origine géographique de l'espèce ou du groupe d'espèces:
biotope :
mode d'organisation sociale, particularités du comportement :
.....
danger éventuel pour l'homme :
danger éventuel pour la faune locale :
statut juridique et conséquences pratiques :
.....
.....
* si oui, cocher la case

B - ALIMENTATION	
Aliments et boisson (y compris vitamines, minéraux)	Fréquence et heures de distribution et de remplacement

* autres particularités de l'alimentation et précautions :

.....

***si oui, cochez la case**

C - REPRODUCTION
âge de la maturité sexuelle : ; saison de reproduction :
modalités du choix des reproducteurs :
.....
modalités de l'entretien des reproducteurs :
.....
<input type="checkbox"/> * durée de la gestation : <input type="checkbox"/> * incubation (durée) : <input type="checkbox"/> * incubation naturelle
<input type="checkbox"/> * incubation artificielle
température : ; hygrométrie : ; retournement des oeufs
nombre de jeunes escompté par femelle et par an :
modalités de l'entretien des jeunes (jusqu'à la phase adulte) :
.....
.....
destination des jeunes :
.....
<input type="checkbox"/> * autres particularités et précautions :
.....
* cocher la case si votre élevage est concerné par cette rubrique

D - INSTALLATIONS D'HEBERGEMENT DES ANIMAUX

Joindre un plan général des installations, les situant dans leur environnement (par rapport aux tiers et aux autres activités personnelles)

nature de l'installation fixe** :

* enclos ; * cage ; * volière ; * terrarium ; * bassin ; * autre :

nombre d'animaux dans l'installation décrite ou densité en animaux :

dimensions :

longueur :

largeur :

hauteur :

matériaux des parois de l'installation:

.....

.....

nature du sol :

.....

* clôtures** (ou grillage des cages):.....

nature et matériaux :

* écartement des poteaux :

* écartement des barreaux :

* maille du grillage :

hauteur au-dessus du sol :

profondeur dans le sol :

* barrières supplémentaires ou autres moyens prévenant le contact entre les personnes et les animaux :

.....

* abris ou installations intérieures

nature et matériaux :

largeur :

longueur :

hauteur :

* chauffage (type et températures recherchées):

.....

.....

* éclairage artificiel :

.....

.....

* système de ventilation :

.....

* taux d'hygrométrie :

* moyens de fermeture de l'installation:

.....

.....

* accessoires ou aménagements particuliers situés dans l'installation :

* bassin : préciser ses dimensions :

modalités de maîtrise de la qualité de l'eau :

.....

.....

* plantes, arbres :

* litière :

* autres:.....

.....

.....

* matériels de capture, de contention ou d'abattage et localisation de ces matériels :

.....

.....

* local de quarantaine : préciser ses particularités :

.....

.....

.....

INSTALLATIONS D'HEBERGEMENT DES ANIMAUX (SUITE)

* autres particularités de l'installation :

.....

.....

.....

* description des moyens de transport des animaux (type, dimensions, précautions,...) :

.....

.....

.....

***cocher la case si votre élevage est concerné par cette rubrique**
**** joindre un plan ou un schéma**

E -MESURES D'HYGIENE

* nettoyage
méthode :

fréquence :

produits employés :

* désinfection
méthode :

fréquence :

produits employés :

* évacuation des déchets
méthode :

fréquence :

traitement des déchets :

destination des déchets :

* autres mesures :

.....

*** cocher la case si votre élevage est concerné par cette rubrique**

G – PREVENTION DES MALADIES

Principales maladies de l'espèce ou du groupe d'espèces :

.....

* mesures sanitaires lors de l'introduction d'animaux :

.....

* mesures sanitaires permanentes :

.....

* concours d'un vétérinaire (nom, adresse) :

* mesures de prophylaxie médicale :

.....

* autres mesures :

.....

*** cocher la case si votre élevage est concerné par cette rubrique**

Vous pouvez joindre au présent formulaire tout document que vous jugez utile pour répondre aux conditions d'attribution de l'autorisation de détention d'animaux d'espèces non domestiques (visées à l'article 5 de l'arrêté du 10 août 2004 fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques).

Pour toute information concernant le renseignement de ce formulaire, contacter la direction départementale des services vétérinaires de votre département ou, pour l'exercice de la chasse au vol, la direction départementale de l'agriculture et de la forêt de votre département.